

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## Chronique Politique.

## PROTESTATION

DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Les soussignés, membres du Conseil général de Maine-et-Loire,

Vu le décret du 25 décembre 1870, par lequel la délégation du gouvernement dissout les Conseils généraux et les remplace par des Commissions administratives dont elle se réserve de désigner les membres sur la proposition des préfets ;

Considérant que ce décret a pour résultat d'attribuer à des commissaires nommés par le pouvoir le droit de voter et de répartir l'impôt, d'ouvrir des crédits et d'en vérifier l'emploi, droit qui n'appartient qu'aux élus des populations ;

Qu'il est ainsi en opposition directe avec les principes essentiels de tout Etat libre et notamment « avec l'esprit des institutions républicaines ; »

Qu'on ne peut s'autoriser d'aucun texte de loi pour substituer aux Conseils généraux des Commissions administratives ;

Que le gouvernement du 4 septembre, dont la mission est strictement limitée à la défense nationale, ne saurait avoir qualité pour décréter une innovation aussi grave, et qu'elle est encore plus inadmissible de la part d'une délégation de ce gouvernement ;

Que l'institution de Commissions administratives au lieu et place des Conseils généraux est particulièrement inopportune et inacceptable, au moment où les préfets vont être appelés à rendre compte de l'emploi des ressources extraordinaires votées par les départements ;

Que l'examen de ces comptes fait dans de semblables conditions n'offre aux contribuables ni sécurité ni garantie ;

Considérant qu'on ne saurait même invoquer à l'appui du décret précité la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve le pays, les Conseils généraux, loin d'entraver l'administration, lui ayant toujours offert et donné le concours le plus empressé, chaque fois qu'il s'est agi de subsides pour les dépenses de la guerre ;

Qu'au surplus, si l'avènement d'un nouveau régime politique rend nécessaire aux yeux du gouvernement la dissolution des Conseils généraux, rien ne l'a empêché depuis quatre mois et ne l'empêche encore de faire procéder à des élections dans les départements non envahis ;

Qu'ainsi le décret du 25 décembre ne peut être considéré que comme un acte de méfiance envers les populations dont il écarte les représentants actuels, sans leur permettre d'en choisir de nouveaux ;

Qu'en atteignant les citoyens dans leurs droits et dans leurs intérêts, en froissant le sentiment public, il peut être préjudiciable à la défense nationale ;

Les soussignés s'élèvent énergiquement contre cette mesure violente et abusive; protestent d'avance contre toute charge financière qui serait imposée au département par d'autres que par ses élus, et déclarent qu'il ne se regardent comme valablement remplacés que lors-

que le suffrage universel leur aura donné des successeurs.

Angers, le 29 décembre 1870.

Comte de Civrac, Montrieux, comte de Caqueray, Le Motheux, J. de Mieulle, Le Chat, Paul Mayaud, de la Selle, comte Walsh, Parage-Farran, vicomte de la Bouillerie, E. Berger, Roussier, vicomte d'Armaillé, Grignon, Chauvin, de Soland, Joseph de la Bouillerie, comte de Colbert, comte de Pontgibaud, Bruas, Richou, Bureau du Colombier.

## NOUVELLES DE PARIS.

Nous recevons des lettres de Paris en date du 26 décembre, matin.

En voici le résumé :

Le 22, le commandant du fort d'Issy envoya une forte reconnaissance dans le bois de Clamart. Elle a été brillamment exécutée par huit compagnies des mobiles de la Seine.

Le 24, le général Trochu visita les troupes et leur fit de larges distributions.

Le même jour eut lieu une reconnaissance de deux bataillons de la garde nationale sur Raincy.

Les travaux de terrassements et des tranchées des positions françaises ont été continués activement jusqu'au 25. On les a ensuite interrompus par suite de la dureté du sol gelé jusqu'à une profondeur de 50 centimètres et d'un froid intense sans exemple depuis une époque très-éloignée.

Le général Trochu, en conséquence, a ordonné que toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires pour garder les positions prises, fussent cantonnées et abritées. Ces troupes font la garde à tour de rôle.

Dans la nuit du 22, des soldats prussiens restés dans les caves de la villa Evrard attaquèrent les postes français; mais ils furent vigoureusement repoussés et la plupart tués. Le général Blaise a été tué dans cette affaire.

Les prisonniers prussiens confirment que les pertes de l'ennemi ont été très-sérieuses dans la journée du 22.

Les eaux de la Seine sont très-hautes; elles montent toujours et elles débordent probablement vers Choisy.

Les essais des canons construits par l'industrie privée de Paris continuent et donnent les meilleurs résultats.

Les habitants de plusieurs villages en deçà des forts commencent à être réintégrés dans leurs domiciles.

Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Vincennes et Bagnolet se repeuplent.

## LES INQUIÉTUDES DE L'ALLEMAGNE.

La *National-Zeitung*, un des organes les plus considérés de la presse prussienne, se fait l'écho des craintes que la durée indéfinie du siège de Paris entretient dans le peuple allemand.

Ces craintes sont sérieuses, et on peut en constater l'existence non-seulement chez les Allemands, qui, vivant loin du théâtre de la guerre, se rendent peu compte des longueurs de la campagne, mais aussi chez les Allemands qui sont retenus sous les murs de Paris et à la patience desquels le roi Guillaume a dû faire appel, en présence de l'ennui et presque du désespoir dont ils sont atteints.

« Il y a », dit la *National-Zeitung* (Gazette nationale), — il y a plus de 80 jours que nos armées cernent la capitale de la France. Quelles que soient les fatigues, les privations qu'aient à endurer les jeunes gens et les hommes valeureux qui composent ces armées imposantes par le nombre, leurs souffrances ne sont rien en comparaison des souffrances et des inquiétudes qu'endurent ceux qu'ils ont laissés loin derrière eux, dans la mère patrie.

« Les regards des pères, les regards des mères et des sœurs se portent avec une angoisse croissante vers la France, vers Paris surtout.

« Quand donc l'orgueilleuse cité tombera-t-elle? Quand donc nos frères, nos parents, nos amis, nos compatriotes recueilleront-ils la récompense de leurs glorieux travaux?

« Loin de nous la pensée de céder à un mouvement de curiosité ou au désir d'assister aux péripéties d'un nouveau drame.

« Si nous adressons cette question aux chefs de l'armée allemande, c'est qu'il est du devoir de la presse de porter à la connaissance de ceux qui sont éloignés du pays, les inquiétudes toujours croissantes qu'ils ignorent et qui tourmentent le peuple.

« Depuis trois mois, le siège de Paris fait le sujet de toutes les conversations en Allemagne, non qu'on regarde la chute de la capitale de la France comme la fin de la guerre, mais parce que le quartier-général du roi a successivement éveillé lui-même les espérances et les craintes les plus contradictoires.

« Le 20 août, lorsque nos troupes cernèrent Metz, on nous dit ouvertement et avec une franchise qui honora nos chefs, que le bombardement de cette place, une des plus fortes d'Europe, était impossible.

« Pas une voix n'a protesté, pas une plainte ne s'est élevée.

« L'armée a supporté les fatigues de ce long blocus avec une patience et un courage admirables, et nous répondions du fond du cœur à toutes les lettres de nos soldats qui dépeignaient leurs souffrances :

« Prenez courage, des jours meilleurs viendront; souffrez, puisque la patrie l'exige. »

« Personne en Allemagne ne croyait qu'une épreuve semblable à celle du siège de Metz se renouvellerait et cela dans des proportions plus grandes et plus terribles.

« Les pertes que les maladies et les sorties de Bazaine ont fait subir à notre armée de Metz ne sont, en effet, rien à côté de celles que nous éprouvons sous les murs de Paris.

« Et cependant, le 19 septembre, la situation de Paris était bien plus mauvaise et bien plus critique que celle de Metz.

« Ajoutons que le lendemain de Sedan, il n'y avait plus d'armée française en campagne; ni au nord, ni au midi, il n'y avait plus de troupes solides. Il n'y avait pas plus de mobiles et de francs-tireurs sur le papier qu'en réalité.

« Pourquoi a-t-on ainsi perdu un temps précieux ?

« Pourquoi ne pas attaquer Paris immédiatement ?

« On a donné à l'enfant le temps de grandir, il est devenu un homme, puis un géant.

« Nous n'examinerons pas s'il n'eût pas aussi été plus profitable pour nous d'abandonner Paris à lui-même, et de nous avancer rapidement sur Dieppe et le Havre au nord, sur Orléans et Bourges au sud.

« La marche sur Paris étant décidée, nous nous dîmes : « M. de Moltke sait ce qu'il fait; il a son plan. »

« Le 15 septembre, on nous télégraphiait officiellement de Meaux : « L'ennemi a détruit les ponts et les tunnels du chemin de fer, mais inutilement, nous n'avons pas été arrêtés une heure sur notre route. »

« Le 19, nos troupes emportent les hauteurs de Sceaux, en rejetant l'ennemi en désordre dans la ville.

« En saluant ce premier succès, la remarque du général Tottleben nous vint naturellement à l'esprit. « Les alliés », a dit le défenseur de Sébastopol, auraient eu beau jeu de la place, s'ils l'avaient résolument attaquée pendant que les soldats russes étaient encore sous l'impression de la défaite de l'Alma. »

« Le 20 septembre, nous le savions positivement par les journaux français, qui ont toujours eu soin de nous servir d'espions, il y avait un grand gâchis à Paris; les troupes de ligne et les mobiles s'accusaient mutuellement de trahison; on fut obligé de faire des exécutions pour rétablir l'ordre.

« Et le 30 septembre? La dépêche officielle suivante ne témoigne-t-elle pas encore de la faiblesse de l'armée de Paris: « Après un combat de deux heures seulement, dans lequel l'ennemi a perdu beaucoup de monde, celui-ci a été obligé de se retirer dans l'enceinte des forts, sans que nous ayons fait avancer la réserve. Nos pertes ne sont pas encore connues, mais elles sont insignifiantes; le onzième corps, par exemple, n'a perdu que huit hommes. »

« Qu'on compare à cette sortie l'horrible et inutile boucherie du Bourget, le 30 octobre, et les batailles acharnées et sanglantes du 30 novembre au 2 décembre, on sera forcément obligé d'avouer que le général Trochu n'a pas perdu le temps que nous lui avons laissé. Il a « transformé ses soldats en héros. » (Textuel).

« Un siège en règle est donc devenu nécessaire. Ce qu'il nous fallait avant tout, c'était un chemin de fer pour transporter nos canons. Ce chemin de fer, nous l'avons eu par la prise de Toul et la chute de Strasbourg; mais voilà que soudain le tunnel de Nanteuil s'effondre et apporte un nouvel empêchement à l'établissement de nos batteries.

« Et cependant la dépêche officielle que nous citons ne dit-elle pas que la destruction des travaux d'art aux environs de Paris n'arrête pas nos opérations ?

« Le 16 octobre, Soissons tombe, et nous entrons en possession d'une nouvelle voie ferrée. Le général von der Thann tient en échec l'armée de la Loire. On annonce à grand orchestre que, le 18 octobre, anniversaire de la bataille de Leipsick et de la naissance du prince royal, est le jour choisi pour l'ouverture du bombardement de Paris. Le *Journal officiel*, la *Correspondance provinciale*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, etc., donnent cette date comme positive.

« Cette espérance nous leurre pendant cinquante jours.

« Que ne nous a-t-on franchement déclaré que le bombardement de Paris n'est pas possible ?

« Nous aurions sans doute pris patience comme pour Metz.

« On s'est donc perpétuellement moqué de l'Allemagne au sujet du bombardement de Paris.

La crainte de voir des bombes pleuvoir sur eux doit certainement intimider les Parisiens ; mais ceux qui ont mangé leur pain pendant un mois sous l'épée de Damoclès, se familiarisent avec le danger qui les menace. Bien plus, si l'épée continue à se balancer sans tomber, on finit par en rire.

Les Parisiens ont déjà comparé nos trois cents canons à des troncs d'arbre. Les leurs, de canons, ne restent pas silencieux comme les nôtres. Ils détruisent nos travaux, ils sèment par milliers les boulets dans nos retranchements. Et nous, nous ne faisons pas le moindre mal à leurs forts.

A Versailles, considère-t-on les maisons de Paris plus sacrées que celles de Strasbourg ? On y traite, nous le savons, les chefs de francs-tireurs avec une politesse chevaleresque, et l'on oublie que Napoléon I<sup>er</sup> fit fusiller à Mantoue, comme un bandit, André Hofer, chef du landsturm du Tyrol.

Nos soldats ne sont sans doute pas restés oisifs devant Paris ; mais à leurs coups de pioche, les Parisiens ont répondu aussi par des coups de pioche. Le *Journal officiel* avoue que les batteries établies par le général Trochu entre Charenton et Nogent n'ont pas peu contribué à rendre possible aux Français la reprise de Champigny.

La jeunesse allemande se précipite en France — comme autrefois à Rome le noble chevalier Curtius — dans un abîme sans fond.

Paris résiste avec une persévérance et un héroïsme qui font l'admiration de l'univers. Seulement, nous lui facilitons un peu trop le beau rôle qu'il joue. Il est possible que le peuple se trompe ; mais, en Allemagne, la conviction générale est qu'après trois jours de bombardement la fière cité se rendra.

Le bombardement, il le faut, le peuple le réclame pour en finir avec cette horrible guerre, et ce bombardement est d'autant plus nécessaire, que la famine n'est pas plus à redouter dans la capitale que le drapeau rouge.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le quartier-général de Versailles laisse répéter que les chefs supérieurs de nos armées veulent épargner à Paris les horreurs d'un bombardement. Ce bruit, selon toute probabilité, n'est qu'un mensonge.

Si nos chefs ne voulaient pas le bombardement de Paris par humanité, le peuple allemand, qui se sacrifie tout entier, aurait le droit de leur demander :

Pourquoi et dans quel but ?

Nous ne pensons pas qu'un morceau de pierre de la France soit plus précieux que la vie et la santé de notre jeunesse. Lorsque les Français commencèrent cette guerre impie, ils auraient dû penser qu'elle pouvait finir par la destruction de leur capitale.

Avons-nous chargé nos généraux de leur conserver le Louvre et Notre-Dame au prix de milliers de cadavres allemands ? Sommes-nous des femmes de chambre qui se lamentent sur la mort d'un moineau ?

En réclamant le bombardement de Paris, nous pourrions peut-être être trompés sur son efficacité ; mais du moins nos canons auraient parlé, et les inquiétudes au sujet du siège diminueraient en Allemagne.

Repousser les sorties, cela ne sert à rien. Il faut attaquer l'ennemi dans ses retranchements.

L'Allemagne est plongée dans l'abattement et la tristesse ; ce n'est qu'en agissant qu'on calmera ses justes soucis et qu'on dissipera ses noires inquiétudes.

#### PROCLAMATION DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE A VERSAILLES.

La grande cérémonie de la présentation de l'adresse du parlement de l'Allemagne au roi de Prusse, pour le prier d'accepter la couronne impériale, a eu lieu à Versailles avec une pompe exceptionnelle.

Les députés du Reichstag ont fait bruyamment, le 18, leur entrée dans Versailles, menés par des chevaux couverts de grelots. Après avoir été reçus pour M. de Bismark, ils ont ob-

tenu une audience du prince royal, et à cinq heures un grand dîner d'apparat a eu lieu chez le roi.

Le lendemain devait avoir lieu une excursion à l'aqueduc de Marly, puis une visite aux avant-postes.

Une correspondance, adressée de Versailles à l'*Indépendance belge*, raconte ainsi la journée du 19 :

Un service solennel célébré dans la chapelle du château ouvrit la cérémonie ; le prédicateur Dessous y prononça une allocution élevée qui fit ressortir la grandeur de l'acte qui allait s'accomplir.

A deux heures, la députation se rendit dans seize voitures à la demeure du Roi. Le président et le vice-président occupaient l'équipage à quatre chevaux du chancelier fédéral. Les autres voitures n'étaient pas toutes fort élégantes ; mais, par convenance, on avait mieux aimé sacrifier un peu l'éclat du cortège que de mettre en réquisition les voitures de gala de Trianon.

Chez le Roi la députation trouva le prince royal, tous les hauts personnages présents à Versailles en ce moment, le chancelier fédéral et les hommes marquants des deux quartiers-généraux. Le comte Moltke, en sa qualité de membre du Reichstag, s'était adjoint à la députation.

Le président, M. Simson, dans une courte allocution, rappela que c'était dans cette même ville que plus d'une expédition contre l'Allemagne avait été décidée et entreprise ; que près de là même avaient été conclus les traités qui avaient brisé l'ancien empire germanique.

Le roi Guillaume, avec l'air et l'accent émus qui convenaient à la circonstance, répondit par le discours suivant :

Messieurs,

En vous recevant sur un territoire étranger, si loin de nos frontières, j'éprouve le besoin irrésistible d'exprimer ma reconnaissance à la Providence, dont les volontés miraculeuses nous ont menés jusque dans cette antique résidence des rois de France. Dieu nous a donné la victoire dans une mesure que je n'osais pas espérer, il y a quelques mois, lorsque je demandais votre concours pour cette grande lutte.

Je vous remercie en mon nom, pour l'armée, pour le pays.

Nos troupes victorieuses, au milieu desquelles vous êtes venus me trouver, ont puisé leur courage dans l'esprit de sacrifice qui anime nos peuples, dans les sentiments qui les unissent à l'armée et qui viennent en core de s'affirmer tout récemment, lorsque vous m'avez accordé les moyens de continuer la guerre, jusqu'à ce que les frontières de l'Allemagne soient assurées contre toute attaque future.

Le Parlement de l'Allemagne du Nord, dont vous m'apportez les félicitations, vient d'être appelé à mentionner l'unification de l'Allemagne. Je vous remercie pour l'empressement que vous avez mis à valider les traités qui doivent être l'expression organique de l'unité de la nation. Vous avez reconnu que la vie politique de l'Allemagne doit se développer heureusement sur les bases proposées spontanément et en pleine liberté par les gouvernements des États du Sud. J'espère que les assemblées représentatives de ces États partageront votre avis.

En m'invitant à rétablir la dignité impériale des anciens Germains, Sa Majesté le roi de Bavière m'a touché profondément. Vous me sollicitez de me rendre à cet appel ; je vous en remercie ; mais vous deviez comprendre que la solution d'une question d'un intérêt si immense ne dépend ni de mes sentiments ni même de mon jugement.

Ce n'est qu'après avoir entendu la voix unanime des princes allemands et des villes libres, et les vœux de la nation, que je reconnaitrai l'appel de la Providence, et que j'aurai foi dans la bénédiction du ciel.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

### AMBULANCES DANS LES ÉGLISES.

Le *Moniteur de l'Armée* annonce que M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris a autorisé la transformation de plusieurs églises en ambulances pour les blessés. C'est là une excellente pensée à tous les points de vue. Chauffées le jour et la nuit, facilement aérées, les églises offriront un asile hygiénique et commode. Il faut s'en féliciter pour les blessés, qui recevront des membres du clergé, aidés des fidèles et surtout des dames de la paroisse, les soins les plus fraternels. Il faut en être heureux aussi pour la religion elle-même, dont les temples sont la maison de Jésus-Christ, que l'Évangile nous montre toujours au milieu des malades, occupé de les guérir et de les consoler.

On sait d'ailleurs que le clergé et les communautés religieuses de Paris sont déjà, nuit et jour, dévoués aux soins des blessés. Dans la liste générale des ambulances, récemment publiée par la Commission supérieure, sur environ 5,000 lits, il y en a près de 2,000 fondés par les paroisses et les communautés, sans parler du nombre des religieux et des religieuses qui desservent presque partout les grands hôpitaux, ou les ambulances fondées par des particuliers.

Un officier supérieur prussien, atteint mortellement dans le combat de Meslay, a été enterré auprès de Monnaie, au coin d'un bois appartenant à M. de Russon. De grands honneurs lui ont été rendus. Avant de se retirer, l'officier qui présidait à l'inhumation a planté sur la tombe l'épée du défunt.

Les colonnes prussiennes qui parcouraient la portion du département d'Indre-et-Loire comprise entre la Loire et la route de Tours à Vendôme, paraissent s'être repliées sur Blois, qui serait occupé par des forces ennemies assez considérables.

Cependant on n'a pas encore la certitude que l'ennemi ait complètement évacué le pays situé au nord de Châteaurenault.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons reçu la lettre suivante à laquelle nous nous associons d'autant plus que nous-même nous avons cherché à établir la liste demandée, et qu'il nous a été impossible de le faire, faute de documents assez complets et assez précis :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de recourir à la voie de votre excellente feuille, pour faire arriver à qui de droit une demande à laquelle, j'en suis sûr, on donnera prompt satisfaction.

Depuis quelques semaines, nous recevons presque chaque jour des lettres ou des visites de pères et de mères, recherchant, sur des renseignements plus ou moins certains, leurs pauvres enfants blessés, qu'on leur a dit avoir été dirigés sur Saumur. Il y a quelques jours, c'était une mère à laquelle on avait répondu, de l'Hôpital de Blois, que son fils avait été évacué sur notre ville. D'après sa demande, nous avons fait une demi-journée de recherches, sans aucun résultat. Le lendemain, c'était une autre mère qui venait elle-même et s'en retournait le cœur navré, après toute une journée inutilement employée. Tout le monde comprendra quelles angoisses, à ces heures terribles, laisse au cœur d'un père et d'une mère une pareille incertitude.

Ne serait-il donc pas possible d'obtenir à Saumur, comme dans la plupart des autres villes, une liste de nos chers blessés, avec l'adresse des établissements et des maisons particulières où ils sont soignés.

Cette liste serait communiquée, comme à Angers, par exemple, aux journaux de la localité et conservée par les personnes qui y sont intéressées.

Pour cela que faudrait-il ?... Tout simplement, à la gare ou ailleurs, des registres sur lesquels on prendrait, à leur arrivée, les noms

des soldats blessés avec l'adresse des maisons auxquelles on les confie.

Dans une ville où la charité s'exerce, l'égard de nos pauvres et chers soldats, admirablement, et, disons le mot, si chrétiennement, nous sommes sûrs qu'il suffira de signaler la nécessité de cette mesure, pour qu'elle soit bientôt prise d'une manière ou d'une autre.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

XXX, aumônier à Saumur.

M. Cubain a donné sa démission d'adjoint au maire d'Angers.

SOCIÉTÉ ANONYME A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
DU CHEMIN DE FER  
de  
POITIERS A SAUMUR.  
Capital : 2,000,000 fr.

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que le paiement du coupon d'intérêt des actions pour le second semestre de 1870, coupon s'élevant à 3 fr. 40 c. par action libérée de 125 fr., aura lieu à Poitiers, dans les bureaux de la Société, rue Boncenne, n° 1, tous les jours, de midi à trois heures, les dimanches exceptés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Le paiement du coupon revenant à chaque titre sera effectué sur la seule présentation de titre, entre les mains du porteur, sans que celui-ci soit appelé à justifier de son individualité. Une même personne peut donc se présenter porteur des titres de plusieurs actionnaires, et recevoir le montant des coupons revenant à ces titres.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

POUR FAIRE SUITE AUX DOUZE CÉSARS  
DE L'HISTORIEN SUÉTONE.

## L'EX-EMPEREUR NAPOLEON III

13<sup>e</sup> CÉSAR,

ou

La Vie, le Règne, la Cour, les Mœurs,  
les Crimes

de LOUIS BONAPARTE et de sa Famille,  
RÉVÉLÉS ET MIS A NU

D'après des documents nouveaux, entièrement inédits,  
du plus étrange et du plus piquant intérêt.

Paraît deux Livraisons par Semaine.

PRIX DES VINGT-QUATRE PREMIÈRES LIVRAISONS :  
4 Francs.

Adresser toutes les demandes à l'éditeur  
L.-G. VEDIE, à Toulouse.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur  
à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Le mardi 3 janvier 1871, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Mercier, ex-huissier à Saumur, rue Porte Neuve, à la vente publique aux enchères de son mobilier, à la requête de M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, nommé administrateur judiciaire des affaires d'étude et personnelles dudit sieur Mercier.

Il sera vendu :

Canapé, fauteuils, chaises, pendules, flambeaux, glaces, lits, literie, commodes, tables, chaises, bureaux, armoires, étagères, draps, linge, effets, livres, livraisons de différents ouvrages, accordéon, cartons - vin en bouteilles, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

POUR ÉVITER  
LES CONTREFAÇONS  
DU  
CHOCOLAT-MENIER  
IL EST INDISPENSABLE  
D'EXIGER  
LES MARQUES DE FABRIQUE  
avec  
le véritable nom.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie P. GODET.